

SOMMAIRE

Actus

PAGE 2

DOSSIER

Choc des savoirs : un choc inégalitaire

PAGE 3

Résister par la formation

PAGE 4

3 questions à Dominique Bucheton

PAGE 5

Évaluations nationales : Une défaite pédagogique

PAGE 6

Entretien avec Christian Maroy

PAGE 7

Le regard de la FSU-SNUipp

PAGE 8

FORMATEUR-FORMATRICE : UN MÉTIER SOUS LE CHOC ?

Les mesures du « choc des savoirs » multiplient les contraintes sur le métier enseignant : généralisation des évaluations nationales, programmes dont les attendus se fondent sur les items des évaluations, labellisation des manuels...

Subissant surcharge et perte de sens, le métier des CP et PEMF est déjà sous tension. Comment les formatrices et formateurs parviendront-ils à gérer les contradictions entre ce que prône le ministère et ce que les consensus scientifiques établissent pour œuvrer à la démocratisation de la réussite scolaire ? Leur rôle est primordial, car c'est le métier enseignant qui est attaqué frontalement, le « choc des savoirs » accélérant sa transformation en exécution de protocoles.

Cette publication propose des analyses critiques, comme le rappel de Dominique Bucheton pour qui c'est bien le travail des formateurs et formatrices qui favorise « l'auto-réflexivité [des PE] en analysant les réussites et les obstacles rencontrés », ou l'éclairage de Christian Maroy sur le rôle que la « gestion axée sur les résultats » fait jouer aux conseillères et conseillers pédagogiques québécois.

La FSU-SNUipp est aux côtés des CP et PEMF qui, en questionnant le choc des savoirs, travailleront à l'avenir du service public d'éducation.

ACTUS

Appel à la Riposte collective

Un collectif composé de chercheurs et chercheuses, enseignants, formatrices... tire la sonnette d'alarme face à la dégradation de l'école publique. Il souligne l'urgence d'une riposte collective pour contrer les conséquences néfastes des politiques éducatives actuelles et le sous-investissement chronique sur les résultats des élèves, la fracture sociale et le mal-être croissant au sein de l'institution.

La situation de l'école française est critique: baisse des résultats des élèves en mathématiques et lecture, écarts de réussite selon les milieux sociaux, mal-être scolaire des élèves, souffrance des professionnels de l'éducation...

UN PROJET DE GRENELLE ALTERNATIF

Face à cette urgence, le collectif appelle à la mise en place d'un vaste mouvement visant l'élaboration d'alternatives pour l'école, sur des principes démocratiques, humanistes et modernes. L'appel unitaire s'adresse à tous ceux et celles qui refusent de se résigner à une école marquée par la ségrégation sociale. Le projet de Grenelle alternatif invite à participer activement à la construction de solutions concrètes aux enjeux majeurs posés par les crises climatiques, démocratiques, et sociales qui pèsent sur nos sociétés.

 <https://framaforms.org/collectif-ecole-riposte-1705947044>

Chiffre-clé

+ 201,5

C'est le solde national positif des créations de postes de conseillers pédagogiques à l'issue de la phase principale de la carte scolaire 2024. À la rentrée 2024, 650 postes sont supprimés dans le premier degré.

(source: enquête FSU-SNUipp auprès des sections départementales).

**Arrêt des évaluations obligatoires imposées!
Laissez-nous travailler !**

Pour signer la pétition →



L'intersyndicale FSU-SNUipp, SE-Unsa, Snudi-FO, SGEN-CFDT, CGT Educ'Action, SUD éducation, SNALC demande la fin du caractère obligatoire des évaluations nationales standardisées et généralisées. Elle dénonce fermement les attaques contre la liberté pédagogique et le métier enseignant notamment par plusieurs annonces du « choc des savoirs ».

Laissez-nous travailler !

Après que 102 alertes sociales dénonçant la dégradation des conditions de travail ont été déposées, l'annonce du budget 2024 de l'Éducation nationale a provoqué la colère. Avec plus de 5200 classes fermées pour 2900 ouvertes, boycotts, votes unanimes en contre et rassemblements massifs lors des instances départementales se sont multipliés.

Dans le premier degré, le « choc des savoirs » ne fera qu'aggraver la situation à la rentrée 2024, avec un niveau de pression sur le métier jamais atteint. Non seulement les évaluations sont étendues à toutes les classes à partir du CP, mais leurs items sont censés devenir les attendus des nouveaux programmes. Les résultats aux évaluations seront utilisés pour créer les « groupes de niveau » au collège, organisant de fait un tri social des élèves.

La FSU-SNUipp lance, avec les syndicats du 1^{er} degré, un appel à l'arrêt de ces évaluations. Elle invite les personnels à signer massivement cette pétition et envisagera les suites d'ici la fin de l'année scolaire.

 <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/laissez-nous-travailler>

DOSSIER

Choc des savoirs : un choc inégalitaire

Les ministres changent, l'orientation reste. Le choc des savoirs, conçu par Gabriel Attal, servira de feuille de route à Nicole Belloubet. L'école primaire est sous la menace d'une aggravation de sa situation, et la capacité des formateurs et formatrices à questionner le déploiement de ces mesures sera importante pour l'avenir du service public d'éducation.



© Millerand / Les Grenades / NAJA

LE 5 DÉCEMBRE 2023, Gabriel Attal annonçait les mesures du « choc des savoirs ». La mise en place de groupes de niveau au collège, organisant le tri social des élèves, a été la mesure la plus commentée. Mais les attaques contre le premier degré sont tout aussi majeures. La labellisation des manuels et la révision des programmes tendent à renforcer le contrôle du métier. La promotion du redoublement augmente les inégalités d'apprentissage. Le tout se conjugue pour dégrader toujours plus une école publique « au bord de la rupture ». Malgré l'opposition unanime de la communauté éducative, exprimée lors du Conseil Supérieur de l'Éducation des 8 et 14 février, les textes paraissent, modifiés à la marge.

Gabriel Attal poursuit la politique initiée par JM Blanquer de mise au pas des métiers de l'enseignement. La labellisation des manuels et leur imposition en CP et CE1 sont un fait jamais vu dans l'histoire, hors le ministère monarchiste de Guizot au XIX^e siècle et le régime de Vichy dans les années 1940. La réécriture des programmes, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture substituera à l'acqui-

tion d'une culture commune une « culture générale » appauvrie. La mise en place de repères infra-annuels occulte l'hétérogénéité des rythmes d'apprentissage, signe le renoncement à une école ambitieuse visant la formation de citoyens et citoyennes éclairées. Le poids renforcé des évaluations nationales met en œuvre le modèle dit de « réponse à l'intervention », dessaisissant les enseignant-es de leur expertise et aboutissant à la mise en place de groupes de niveau sans le dire explicitement.

« Le taux de réussite au brevet et sans doute au bac diminuera dans les années à venir. J'en ai conscience et je l'assume », disait Gabriel Attal. Un renoncement inédit et explicite à l'élévation générale du niveau scolaire et à la

démocratisation de la réussite scolaire.

Pour résorber les inégalités scolaires, le métier doit rester à la main des enseignant-es, de la conception des situations d'apprentissage jusqu'à l'évaluation. Le rôle des formatrices et formateurs est de ce point de vue déterminant. C'est ce que ce dossier entend éclairer.

**« LA RÉÉCRITURE
DES PROGRAMMES
[...] SUBSTITUERA
À L'ACQUISITION D'UNE
CULTURE COMMUNE
UNE "CULTURE
GÉNÉRALE" APPAUVRIE »**

DOSSIER

Résister par la formation

Le choc des savoirs multiplie les moyens de contraindre le métier enseignant. Formatrices et formateurs auront à gérer les contradictions entre ce que prône le ministère et ce que les consensus scientifiques mettent en avant pour garantir la démocratisation de la réussite scolaire.



© Millerand / NAJA

Les contradictions entre les mesures gouvernementales et ce que porte la recherche est en effet le fait saillant.

Les lettres de saisine du CSP* par le ministère indiquent deux axes forts de réécriture des programmes: la mise en place de repères annuels, voire infra-annuels, et l'intégration des guides et circulaires pédagogiques pour l'enseignement des fondamentaux publiés depuis 2017. Rompant avec la logique des programmes de 2015 et 2016, qui avaient engagé largement la recherche, elles abandonnent la logique des cycles et l'adaptation aux rythmes différents d'apprentissage. Elles imposent des diktats pédagogiques en opposition avec les consensus scientifiques, conférant aux items des évaluations le statut d'attendus des programmes.

La labellisation des manuels sera prononcée par une commission fondant ses décisions sur un référentiel défini par le CSEN**, qui a fait la preuve de sa par-

tialité dans les débats éducatifs ces dernières années. Il est fort à craindre que des manuels, pourtant de qualité et appuyés sur les acquis de la recherche, en soient exclus.

La généralisation d'évaluations nationales, clef de voûte du système, à toute la scolarité obligatoire à compter du CP, organise la prévalence des « fondamentaux » à tous les étages de la scolarité, alors que tous les savoirs sont nécessaires à la réussite.

LES ENJEUX DE LA FORMATION

La négation de pans entiers de la recherche en éducation, et le contrôle des pratiques enseignantes s'inscrivent de plus en plus dans les textes. Face à cela, le rôle des formatrices et formateurs sera fondamental. Comment accepter de renoncer aux savoirs professionnels nécessaires pour permettre la démocratisation de la réussite scolaire? Comment

« LA NÉGATION DE PANS ENTIERS DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION ET LE CONTRÔLE DES PRATIQUES ENSEIGNANTES S'INSCRIVENT DE PLUS EN PLUS DANS LES TEXTES »

accepter de participer de l'imposition de manuels scolaires à la qualité pédagogique parfois douteuse? Aujourd'hui plus que jamais il est essentiel d'outiller les enseignant-es des éléments d'analyse leur permettant d'exercer de façon éclairée un métier de conception. Tant dans l'accompagnement des PE débutants que dans la mise en place de modules de formation continue, il s'agit de faire vivre une haute idée du métier, adossée à tous les acquis de la recherche et assumant les disputes professionnelles nécessaires. Cela implique un mouvement de résistance alliant formateurs, formatrices, professeur-es des écoles, voire IEN face aux injonctions visant à réduire la fonction enseignante à celle d'exécution de scénarios pédagogiques exacerbant les inégalités scolaires. Et en premier lieu l'abandon des évaluations nationales.

* Conseil supérieur des programmes

** Conseil scientifique de l'Éducation nationale

Enseigner, c'est concevoir

Parce que les élèves sont toutes et tous capables, et qu'il est possible de rompre avec une école inégalitaire où le poids de l'origine sociale des élèves détermine des parcours scolaires ségrégués, la FSU-SNUipp défend un métier de conception, permettant d'agir pendant le temps de classe pour la réussite de toutes et tous.

Pour ce faire, le syndicat majoritaire exige :

- le respect de la liberté pédagogique
- l'abandon des mesures du « choc des savoirs » et des évaluations nationales
- une formation initiale et continue de qualité
- pour les formatrices et formateurs, le resserrement de leur activité sur le cœur de leur métier
- la liberté de concevoir des actes de formation en lien avec les acquis de la recherche et les besoins formulés par les personnels

DOSSIER

3 QUESTIONS À...



Dominique Bucheton,
professeure honoraire des Universités
en sciences de l'éducation*.

1 POURQUOI LE MÉTIER DE FORMATEUR D'ENSEIGNANTS EST-IL EN TENSION ?

Premièrement, les formateurs ont perdu le sens de leur métier, acculés par des missions de plus en plus nombreuses au détriment d'actes de formation de qualité. De plus, tout est sous contrôle descendant. La politique éducative caporalise le système éducatif. Elle se caractérise par des réformes successives et des injonctions incessantes qui mènent les formateurs à l'épuisement. Ils sont confrontés à des dilemmes car ils deviennent le bras de cette caporalisation sur le terrain. La dernière raison tient au dysfonctionnement de la formation : réduction des temps de formation, utilisation des étudiants pour boucher des trous, ce qui les prive de temps pour réfléchir. L'alternance intégrative INSPE/classe n'a plus d'intérêt !

2 QUELLES EN SONT LES VALEURS ?

En éducation on n'a pas de déontologie, mais on a une éthique et elle n'a rien de particulier, elle est de l'ordre du respect de l'autre. Le formateur ne doit pas s'imposer et faire autorité, mais comprendre les raisons qui ont poussé le stagiaire à agir ainsi. Il y a forcément une bonne raison. C'est le pari de la réflexivité, de la capacité du stagiaire à s'auto-analyser. Ce pari s'accompagne d'un principe éducatif profond : la patience ! Le temps fait son œuvre et les changements ne se font pas du jour au lendemain. Tous veulent progresser. Ces valeurs et principes sont rattachés à des responsabilités : la responsabilité du stagiaire en formation, celle des élèves, des savoirs transmis et de l'institution.

3 QU'EST-CE QUI SE JOUE DURANT L'ENTRETIEN ?

L'entretien est un co-ajustement langagier et réflexif. La situation est complexe : parfois les zones de compréhension sont étroites et les zones d'incompréhension larges. L'enjeu est de faire émerger l'auto-réflexivité en analysant les réussites et les obstacles rencontrés. Dans un espace-temps limité, le formateur aide le stagiaire à passer du registre de la description du vécu empreint d'émotions au registre de l'analyse. L'entretien en binôme n'est plus la bonne formule. Le tête à tête est dépassé et contre-productif. Il faut arrêter cette individualisation et créer du travail collaboratif entre stagiaires et formateurs. Penser ensemble à partir d'extraits vidéos de la pratique des stagiaires permet de basculer plus facilement vers des registres réflexifs pour mettre des mots sur le métier.

* co-auteurice de *Formateurs d'enseignants, un métier impossible*, ESF Sciences Humaines, 2023

« LE FORMATEUR NE DOIT PAS S'IMPOSER ET FAIRE AUTORITÉ, MAIS COMPRENDRE LES RAISONS QUI ONT POUSSÉ LE STAGIAIRE À AGIR. »

Ressources métier



Luc Ria, Former les enseignants. Pour un développement professionnel fondé sur les pratiques de classe.
ESF Sciences humaines, 2019.

Partant du constat qu'enseigner sans prendre le temps de l'analyse et du retour réflexif ne permet pas le développement professionnel, Luc Ria propose de repenser la formation des enseignant-es. À l'inverse d'une formation qui reste encore aujourd'hui trop transmissive, parfois éloignée des besoins des formés, mais surtout prescriptive, la méthodologie exposée par Luc Ria est claire : partir de la situation observée, des gestes et comportements observés pour analyser et comprendre. L'importance de créer « une communauté d'apprentissage professionnel » est également mise en avant.

DOSSIER



REPORTAGE

Évaluations nationales, une défaite pédagogique

Renoncement à l'élaboration et l'analyse collectives, appauvrissement de l'enseignement, perte de sens... autant d'effets néfastes des évaluations nationales qui pèsent sur le métier et les missions des formateurs et formatrices.

MARIE, CPC dans les Hauts-de-Seine, est issue d'une académie où une culture de l'évaluation est installée depuis plusieurs années. Mais, à la différence des évaluations nationales actuelles, les évaluations de circonscription étaient élaborées par les CPC du département et analysées avec les enseignant-es. Elles servaient à mettre en place les accompagnements des équipes et les plans de formation. Un accompagnement au plus près des besoins des enseignant-es qui permettait de construire une relation riche et de confiance avec les formateurs.

Ce savoir-faire professionnel est ignoré par le dispositif des évaluations nationales. En outre, Marie voit dans la répétition d'évaluations normatives — « quand les élèves peuvent-ils souffler ? » — le risque pour les élèves de dévaluation de leur estime de soi.

Les élèves en difficulté ont besoin d'être encouragés, accompagnés, or ces évaluations sont pensées pour distinguer des niveaux de réussite en provoquant les erreurs. Marie s'interroge sur leur impact émotionnel.

Elle considère également que dans ces dispositifs, l'enfant n'est pas vu dans sa globalité, il est coupé de sa famille, de son contexte social. « Les enseignants nous disent que les élèves auraient plutôt besoin de soins, d'assistantes sociales, d'une vraie offre de service public. » poursuit-elle.

CONTRE-SENS

Attentive à la complexité du métier, Marie se rend compte à quel point ces évaluations nationales risquent d'appauvrir l'enseignement : « Il peut y avoir le risque d'une dérive sur les pratiques enseignantes, un poids sur la liberté pédagogique. » En prenant l'exemple de la lecture et de la fluence, elle craint que cela se transforme en une incitation aux tests de vitesse alors que la recherche montre que cette quête de la performance chiffrée est vaine pour faire accéder les élèves au sens des textes lus. Elle insiste sur la nécessité de remettre

l'enfant au centre des apprentissages et de redonner une place prépondérante à la formation des enseignants. Elle déplore l'annulation des formations en REP+, faute de remplaçants en nombre suffisant et qui « fait perdre en cohérence. »

Enfin Marie fait le constat amer que les tâches administratives prennent une importance considérable dans son travail au détriment du pédagogique, « c'est un véritable fil conducteur dans le métier des PE, des directrices et directeurs mais aussi des formatrices ».

Pressions et élaboration sont dans un bateau...

Depuis la création du conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF) au BO du 12/01/2023, les injonctions et les contrôles des DASEN et des IEN, pour que les PE se focalisent sur les résultats aux évaluations nationales, se multiplient :

- demandes « d'ajustements des programmations » à partir des résultats de septembre, « au sein du cycle, mais aussi en amont, dans les apprentissages en maternelle »,
- « observations et accompagnement des classes » de GS, de CP et/ou de CE1, « tableaux d'évolution des résultats » à l'appui,
- grille « d'auto-positionnement » et questionnaire aux PE avant des visites de classe imposées, comportant par exemple : « Quels sont les deux points essentiels du guide orange que vous avez retenus ? », « Les évaluations nationales ont-elles fait l'objet d'une analyse en conseil des maîtres ? »...

Ce pilotage centré sur les items des évaluations standardisées n'est pourtant pas compatible avec le développement des capacités d'élaboration de leur enseignement par les PE... que les CPC doivent favoriser.



L'ENTRETIEN

Au Québec, « un grignotage de l'autonomie professionnelle enseignante »

Christian Maroy est professeur de sociologie à l'Université de Louvain (UCL), chercheur au GIRSEF.

Il est l'auteur de *L'école québécoise à l'épreuve de la gestion axée sur les résultats. Sociologie de la mise en œuvre d'une politique néo-libérale*, Hermann (2021)

QU'EST-CE QUE LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), IMPOSÉE AUX ÉCOLES QUÉBÉCOISES ?

La GAR est une politique de gouvernance mise en place par plusieurs lois (2002-2023) au nom de la recherche de l'efficacité mais aussi de la réussite de « tous les élèves ». Elle implique des objectifs fixés centralement combinés à une autonomie relative des établissements. Cette autonomie est contrebalancée par leur responsabilisation et la reddition de comptes aux parents ou à la hiérarchie administrative, sur base de leurs objectifs-cibles, contractualisés en fonction de différents indicateurs ministériels : augmentation du taux de « diplomation », réduction du décrochage, amélioration des performances aux examens... Cette gouvernance s'appuie sur des outils statistiques, une infrastructure numérique importante, des outils de gestion – cibles, projets, contrats – mais aussi des acteurs et des outils de conseil et de suivi pédagogiques. Une loi récente a instauré un Institut national d'excellence en éducation (INEE) qui, par un travail de « synthèse des meilleures connaissances scientifiques disponibles », contribuera à l'identification et la « diffusion » des « meilleures pratiques pédagogiques révélées efficaces », ainsi que le soutien à leur application par la formation continue.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SUR LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES ?

En 2017, le ministère observait sur 7 ans une amélioration de 9 % des taux de qualification des élèves avant 20 ans et une réduction du décrochage. Mais c'est lié pour partie au fait qu'il a créé de nouvelles qualifications semi-spécialisées pour des élèves qui n'atteignent pas le diplôme de fin de secondaire. Par contre, les résultats aux examens ministériels oscillent mais restent globalement stables. Cela crée d'ailleurs un paradoxe : le taux de « diplomation » augmente mais les résultats sont stables. De plus, ces améliorations brutes sont aussi liées à des dérives bien connues de la GAR : des phénomènes de réduction curriculaire et de bachotage.

QUEL IMPACT LA « GAR » A-T-ELLE SUR LE MÉTIER ENSEIGNANT ?

La gestion axée sur les résultats implique un suivi statistique des résultats qui génère une surveillance et une gestion plus serrée des pratiques pédagogiques. Mobilisant des données et indicateurs sur les performances, les absences, le climat scolaire, etc., des logiciels permettent des comparaisons entre écoles, enseignants, matières, années d'étude, élèves et peuvent être le déclencheur et la base de stratégies de suivi et d'amélioration des pratiques des enseignants, par la formation ou l'intervention des conseillers pédagogiques.

« LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS IMPLIQUE UN SUIVI STATISTIQUE DES RÉSULTATS QUI GÉNÈRE UNE SURVEILLANCE ET UNE GESTION PLUS SERRÉE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES. »

EN QUOI CONSISTE CETTE INTERVENTION PÉDAGOGIQUE ?

Les stratégies de changement pédagogique relèvent davantage de la persuasion que d'une coercition, fondée sur le pouvoir hiérarchique. Les équipes de direction ou les conseillers pédagogiques cherchent à « convaincre » les enseignants de changer de conduite plutôt que de l'imposer. À partir des données « objectivant » les « zones de vulnérabilité » de l'enseignant ou de l'école, ils les invitent à s'interroger sur les résultats de leurs pratiques pédagogiques, à « se regarder dans le miroir » tendu par les résultats de leurs élèves, à se laisser interpellé sur d'autres manières d'enseigner, à être ouvert aux « évidences » des recherches scientifiques. Il ne s'agit pas – dans un premier temps au moins – de menacer ou de sanctionner mais d'accepter d'entrer dans un processus de rationalisation de ses pratiques. Mais cette surveillance et régulation des conduites conduisent dans les faits à un alignement, plus ou moins consenti, des critères d'évaluation sur ceux des examens externes, à une focalisation des matières enseignées sur ces examens, à des formes de bachotage et au final à un grignotage de l'autonomie professionnelle. Les enseignements sont régulés par le jeu conjoint des « chiffres » et des propositions pédagogiques des conseillers pédagogiques – par exemple la réponse à l'intervention, la pédagogie explicite.

LE REGARD DE LA FSU-SNUIPP



LE REGARD DE LA FSU-SNUIPP

Vers un formatage initial

Le Président a annoncé une nouvelle architecture de formation initiale des PE pour... septembre 2024 ! S'il y a bien urgence à réformer, car le métier n'attire plus, les enjeux sont trop importants pour agir dans la précipitation et sans concertation. Sur le terrain, le poids excessif de la responsabilité de classe lors de l'année de stage rend brutale l'entrée dans le métier. Un fort sentiment de découragement pousse des débutant-es à démissionner.

L'architecture envisagée, avec un recrutement à bac +3, de deux années de formation rémunérées et validées par un master, aurait pu permettre une entrée dans le métier plus progressive. Cependant, la création d'une licence et d'une école spécifiques, détachée de l'Université et donc de la recherche, occasionne son rejet par la communauté éducative et les équipes de formation. Ce projet propose en effet des contenus de formation qui ne correspondent pas aux enjeux de la polyvalence du métier. Il illustre la volonté du Ministère de contrôler la formation des futurs PE. Il

s'agit ni plus ni moins que de former les étudiantes et étudiants aux « bonnes pratiques » en lien avec le « choc des savoirs »... Enfin, la voie d'accès privilégiée par la licence spécifique PE, la faible rémunération la 1^{re} année et la charge de la responsabilité de classe la 2^e année risquent de renforcer le problème de l'attractivité.

La FSU-SNUipp demande l'abandon d'un calendrier trop serré et réclame un vrai plan de concertations afin d'éviter une réforme qui préparerait les PE à l'école inégalitaire du « choc des savoirs ».

« CE PROJET PROPOSE DES CONTENUS DE FORMATION QUI NE CORRESPONDENT PAS AUX ENJEUX DE LA POLYVALENCE DU MÉTIER »

Pour aller plus loin



OUVRAGE

Marie Gaucher, Devenir formateur d'enseignants. Comprendre les missions, travailler les postures, accompagner les enseignants, préparer les concours. ESF, Sciences humaines, avril 2022

Marie Gaucher apporte toute son expertise dans ce guide aux futurs formateurs et formatrices, dans leurs missions en répondant à de nombreuses questions : comment se déroule le suivi des personnels formés ? Comment poser les bonnes questions ? Quelles postures mettre en place pour une bonne écoute ? Comment créer une relation de confiance ? <https://bit.ly/43DJfQP>

RESSOURCE EN LIGNE

Dossier de veille de l'Ifé, n°143 mai 2023 Former à enseigner : activité(s), mutations, tensions

Ce dossier de veille de l'Ifé n°143 s'intéresse à la nature et au sens du travail des formateurs et formatrices d'enseignant-es en tension entre les attentes du terrain, le positionnement institutionnel et l'adossement de la recherche.

<https://bit.ly/3IVBaND>



OURS

Directrice de publication : Guislaine David

Rédaction : Franck Brock, Mayalen Lemaire,

Adrien Martinez, Nina Palacio, Rachel Schneider

Maquette : Clément Chassagnard